COMMUNE DE FILLIÈRE

Fillière, le 18 avril 2023

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **Conseil Municipal de la Commune de FILLIÈRE,** qui se tiendra le :

Lundi 24 avril 2023 à 19h

à la salle polyvalente d'Aviernoz
(136 route de l'Anglettaz – Aviernoz – 74570 FILLIÈRE)

Le Maire
Christian ANSELME

ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2023*

2. *Désignation du secrétaire de séance*

Ressources humaines

3. *Approbation de la mise à jour du RIFSEEP : tableau de cotation des postes et montants plafonds du CIA*

4. *Approbation de la mise à jour des temps de travail : modification des cycles de travail, modalités des absences sans certificat médical, modalités de récupération des réunions en soirée pour les encadrants*

5. *Approbation de la mise à jour des titres-restaurant : augmentation de la part employeur*

Aménagement du territoire

6. *Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables du PLUI Habitat mobilités bioclimatique du Grand Annecy*

7. *Acquisition des parcelle F 649 et F 650 situées lieu-dit « La Verrerie » – commune déléguée de Thorens-Glières*

Cadre de vie et services techniques

8. *Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et de la participation de la commune à ce groupement : sites de puissance supérieure à 36kVA*

9. *Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et de la participation de la commune à ce groupement : sites de puissance inférieure ou égale à 36kVA*

Finances

10. *Approbation du compte de gestion 2022 du budget principal*

11. *Approbation du compte administratif 2022 du budget principal*

12. *Reprise anticipée des résultats 2022 au budget primitif 2023 – confirmation des montants*

13. *Attribution d'une subvention à l'ADMR du Parmelan*

14. *Fixation d'un tarif pour la plaque d'inscription des jardins du souvenir*

Achat public, affaires juridiques

15. *Adoption de la convention de groupement de commande dans le cadre du marché de restauration scolaire*

Attractivité et vie locale

16. *Délibération rectificative : attribution des subventions aux associations pour l'année 2023*

17. *Adoption de la convention de financement des frais d'électricité de bâtiments communaux occupés par des associations*

Affaires générales

18. *Procuration du Maire au profit de l'office notarial pour les conventions de servitudes de passage entre la commune de Fillière et ENEDIS*

Questions diverses – informations :

19. *Compte-rendu des décisions du Maire, prises par délégation d'attribution du conseil municipal*